



Retirer une procuration bancaire

Par **jally**, le **26/02/2019** à **12:58**

bonjour,

Une personne agée, parmi mes connaissances, a donné procuration bancaire à une personne "dite de confiance" qui en a profité pour faire des retraits d'argent injustifiés sur son compte.

Peut-elle résilier la procuration pour mettre fin à ces abus ?

Peut-elle porter plainte pour les retraits non justifiés ou bien, le fait d'avoir donné procuration rendra sa plainte irrecevable ?

Par **jos38**, le **26/02/2019** à **14:56**

bonjour. cette personne doit aller à sa banque et annuler sa procuration. qu'elle prenne rendez-vous avec son conseiller. par qui ont été fait les retraits? la personne qui a procuration peut dire qu'elle les a faits sur son ordre et lui a remis les sommes retirées